

## LE COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE NANTES

*Président :* Madame Isabelle PERROT  
Président honoraire du corps des tribunaux administratifs et des  
cours administratives d'appel

*Vice-président :* Monsieur Jean-Luc MARGUET  
Premier conseiller de chambre régionale des comptes honoraire

### 1. Quel est son ressort territorial ?

Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée, Calvados, Manche, Orne, Loiret, Cher, Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Ille-et-Vilaine, Côtes-d'Armor, Finistère, Morbihan, Seine-Maritime, Eure.

### 2. Quelles sont ses coordonnées ?

Adresse postale :  
CCIRA de Nantes  
DREETS DES PAYS DE LA LOIRE  
Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209  
44042 NANTES Cedex 1

Contact :  
Madame Christèle AILLERIS  
Secrétariat du CCIRA de Nantes  
Tél. : 06 60 48 98 89  
Courriel : [dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr](mailto:dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr)

Information aux requérants et aux défendeurs : modalités de transmission de la saisine ou des éléments produits au cours de l'instruction : un exemplaire papier par voie postale et un envoi dématérialisé avec un lien de téléchargement.

N.B. : le n° SIRET du CCIRA de Nantes est celui de la structure qui l'héberge, à savoir la DREETS DES PAYS DE LA LOIRE, dont le n° SIRET est le 130 029 283 00012.